

DISTRIBUTION DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION À VILLEFONTAINE

Après avoir passé de multiples commandes, la commune s'organise pour distribuer les divers équipements de protection auprès des publics concernés, habitants et professionnels.

Après une première annonce le 11 mai de la distribution des masques à la population, la ville complète le dispositif de distribution organisé du 15 au 18 mai 2020 par des mesures qui vont permettre de réduire les flux de public et le temps d'attente pour les habitants.

DES MASQUES LAVABLES POUR LA POPULATION

20 000 masques lavables, commandés directement par la commune à une entreprise située en région parisienne, ont été récupérés par M. le maire et M. Jean-Christophe Dura, adjoint au pôle aménagement, ce mercredi 13 mai.

Ce sont ces masques qui seront distribués à la population villarde du 15 au 18 mai.

LA DISTRIBUTION DES MASQUES

Un première distribution à l'ensemble de la population est organisée **du 15 au 18 mai, sur quatre sites au total**. Les habitants sont invités à venir récupérer leurs masques selon leur tranche d'âge : le vendredi et le lundi pour les plus de 65 ans, les samedi et le dimanche pour les moins de 65 ans.

Cette organisation va permettre de **réduire le flux de personnes** sur les différents sites de distribution et d'**éviter des rassemblements** et des **temps d'attente** trop importants.

Il n'y aura **pas de pénurie** de masque, même pour la dernière tranche distribuée : les quantités commandées correspondent aux nombres de personnes habitant la commune.

> Pour les Villards de 65 ans et +

J'ai 65 ans et plus : une distribution spéciale m'est réservée		
J'y vais le	Vendredi 15 mai	Lundi 18 mai
Où	Gymnase PIRONI ou Salle Balavoine	Salle Balavoine
Quand	8h30 / 13h30 13h30 / 18h30	9h / 12h 14h / 17h

VILLEFONTAINE

> Pour les Villards de moins de 65 ans

La distribution est organisée par quartier, le jour qui correspond à la **tranche d'âge**, et à l'horaire correspondant à la **première lettre du nom de famille** de la personne se déplaçant.

J'habite aux FOUGÈRES		
J'ai	40 ans et plus	18 ans et plus
J'y vais le	Samedi 16 mai	Dimanche 17
Où	Gymnase PIRONI	Gymnase PIRONI
Mon nom commence par la lettre A à L	8h30 / 13h30	8h30 / 13h30
Mon nom commence par la lettre M à Z	13h30 / 18h30	13h30 / 18h30

J'habite aux ROCHES ou aux ARMIÈRES		
J'ai	40 ans et plus	18 ans et plus
J'y vais le	Samedi 16 mai	Dimanche 17
Où	Gymnase COLAS	Gymnase COLAS
Mon nom commence par la lettre A à L	8h30 / 13h30	8h30 / 13h30
Mon nom commence par la lettre M à Z	13h30 / 18h30	13h30 / 18h30

J'habite à SERVENOBLE ou au CENTRE-VILLE		
J'ai	40 ans et plus	18 ans et plus
J'y vais le	Samedi 16 mai	Dimanche 17
Où	Gymnase ANQUETIL	Gymnase ANQUETIL
Mon nom commence par la lettre A à L	8h30 / 13h30	8h30 / 13h30
Mon nom commence par la lettre M à Z	13h30 / 18h30	13h30 / 18h30

J'habite au VILLAGE , au MAS DE LA RAZ ou aux MUISSIATS		
J'ai	40 ans et plus	18 ans et plus
J'y vais le	Samedi 16 mai	Dimanche 17
Où	Salle BALAVOINE	Salle BALAVOINE
Mon nom commence par la lettre A à L	8h30 / 13h30	8h30 / 13h30
Mon nom commence par la lettre M à Z	13h30 / 18h30	13h30 / 18h30

VILLEFONTAINE

Comment va se passer la distribution ?

Pour chacun des quatre sites, une signalétique et un parcours seront en place afin de permettre le respect des distances sanitaires.

Les habitants seront ensuite dirigés vers plusieurs **guichets de retrait**, où il leur sera demandé dans un premier temps de présenter leurs justificatifs. Une liste des noms, prénoms et quantité de masques remis sera ensuite établie par les personnel et élus présents (sans émargement demandé), qui remettront ensuite les masques (sans blister).

Dès l'entrée, du gel hydro-alcoolique sera à disposition en libre service, sachant qu'il ne sera à aucun moment nécessaire de toucher une quelconque surface.

Combien de masques sont prévus par foyer ?

Un masque est prévu pour chaque membre de la famille, dont le nombre sera vérifié sur le justificatif de composition de la famille.

Quels sont les justificatifs demandés ?

Pour éviter tout contact, les justificatifs seront à présenter **à distance** aux agents et élus des guichets :

- ▶ Un justificatifs d'identité
- ▶ Un justificatif de **domicile** : facture, impôts, quittance de loyer...
- ▶ Un justificatif de la **composition de la famille** : attestation CAF, taxe habitation, livret de famille.

Quelles sont les précautions à prendre ?

- ▶ Pour éviter un flux trop important de personnes, il est recommandé de ne venir qu'à **une seule personne** par foyer.
- ▶ Si possible, il est recommandé de **ne pas venir avec ses enfants**.
- ▶ Les masques ne sont pas sous blister (sachet hermétique), il est donc recommandé de **venir avec un sac**.
- ▶ Il est demandé à tous de respecter les **gestes barrières** et les **distances de sécurité**.

Comment faire si je ne suis pas disponible au créneau qui me concerne ?

Il sera possible **demandeur à une tierce personne de retirer vos masques**, sur présentation de vos justificatifs : par des voisins, de la familles ou amis.

Sans solution, les habitants sont invités à **contacter la mairie** par mail : contact.habitants@mairie-villefontaine.fr ou par téléphone au 04 74 96 00 00.

VILLEFONTAINE

Je suis considérée comme une personne à risque, je ne peux pas me déplacer : comment faire ?

Dans un premier temps, **voir avec famille, amis ou voisins** qui ont prévu de se rendre sur place si ils peuvent récupérer le/les masques de votre foyer.

Sinon, **appelez le Phare** au 04 74 96 58 61 pour envisager des solution de portage à domicile.

A noter que la remise des masques aux **personnes vulnérables** inscrites sur le listing du Phare sera **automatiquement réalisée par les secouristes FFSS38** pour garantir le respect des conditions sanitaires, tout comme la remise aux **bénéficiaires du service de portage de repas**, réalisée par les agents du Phare.

Quels types de masques vont être distribués ?

Pour cette première distribution, les masques **lavables et réutilisables** commandés par la ville seront distribués.

Selon la notice fournie par le fabricant, ces masques sont **de type UNS 2**, strictement adapté à la crise sanitaire liée au COVID 19 :

- La durée d'utilisation préconisée est de **4h maximum**
- Ces masques sont à laver en machine par des cycles complets de **30 minutes** minimum à **60°**
- Les masques peuvent être lavés et réutilisés **10 fois**

Une notice avec des recommandations d'utilisation sera affichée dans les points de distribution, et téléchargeable sur le site de la ville.

DES VISIÈRES POUR LES ÉLÈVES ET LES COMMERÇANTS



La ville a commandé des visières à destination des élèves des groupes scolaires de la commune et des les commerçants, récupérées par les adjoints au maire Christain Guétat, Maryse Lorient-Carnis et Gérard Genthon

En effet, à la demande de M. le maire, **chaque élève** des classes maternelles et primaires scolarisé dans les groupes scolaires villards **disposera d'une visière de protection.**

En cas de besoin, des masques réalisés sur mesure en taille 6-12 ans par la couturière Mme Toplek, installée dernièrement au centre-ville de Villefontaine, ont aussi été commandés.

Dans un premier temps, ces équipements de protection seront disponibles dans les trois groupes scolaires qui accueillent les enfants des personnels soignants. A partir de la reprise prévue le 2 juin, la totalité des groupes scolaires seront équipés. Ces équipements sont destinés à être utilisés en cas de besoin uniquement, c'est à dire **si les enfants présentent de quelconques symptômes.**

VILLEFONTAINE



Des visières ont été proposées aux commerçants villard : une première distribution auprès des commerçants non-sédentaires du marché du mercredi a été réalisée par les adjointes au maire Bernadette Plakus et Jeanine Guillerminet ce mercredi 13 mai, la totalité des commerçants de la commune seront équipés d'ici la fin de la semaine.